



CONSEIL COMMUNAL DE PENTHAZ LEGISLATURE 2026-2031

Procès-verbal de la séance d'assermentation du 24 juin 2026

Après avoir été assermenté, les 39 conseillers présents ont procédé, sous la présidence du préfet, M. Pascal Dessauges, à l'élection de la présidente et de la secrétaire. Le Conseil a ensuite approuvé le PV de la séance d'assermentation et les débats ont ensuite repris sous la présidence de Mme Laetitia Estoppey.

L'ordre du jour est le suivant :

7. Election du/de la 1er-Vice-président(e) et du/de la 2^e Vice-président(e) du Conseil
8. Election des scrutateurs et suppléants
9. Election du secrétaire suppléant
10. Election de la Commission des Finances
11. Election de la Commission de Gestion
12. Election de la Commission de recours en matière fiscale
13. Election de la Commission des espaces publics
14. Election des délégués de l'AIEE
15. Election du délégué et de son suppléant à l'ASICoPe
16. Election des délégués et de son suppléant à l'ASIVenoge
17. Election du délégué et de son suppléant à l'ASPIC
18. Election du délégué et de son suppléant à l'AJERCO
19. Décision sur le mode de convocation (e-mail et/ou courrier postal)

La Présidente remercie les Conseillers pour leur confiance. Elle informe que les séances sont enregistrées afin de faciliter la rédaction du PV. Cet enregistrement est détruit après l'approbation du PV. Elle demande également aux Conseillers d'indiquer leur nom et prénom lors de leurs prises de parole.

7. Election du 1^{er} Vice-président du Conseil

M. Christophe Emery, absent mais assermenté le 18 juin, se présente comme candidat et est élu par acclamation.

Election du 2^e Vice-président du Conseil

Mme Viviane Muster, candidate, est élue par acclamation.

8. Election des scrutateurs et scrutateurs suppléants

MM. Pierre Dällenbach et Romain Gaspoz acceptent de se présenter et sont élus par acclamation.



CONSEIL COMMUNAL DE PENTHAZ LEGISLATURE 2026-2031

Mmes Fanny Gaspoz et Sophie Chappelier se présentent et sont élues par acclamation.

9. Election du secrétaire suppléant

Mme Carmen Valzino se porte candidate au poste et est élue par acclamation.

10. Election de la Commission des Finances

M. Bruno Marro, M. Bertrand Bommottet, Mme Jacinta Caetano, Mme Isabelle Hautier Charrotton, M. Andrea Rollier, Mme Bérénice Schneider, M. Christophe Emery se portent candidats et sont élus par acclamation.

11. Election de la Commission de Gestion

Cette commission n'ayant pas besoin de siéger ces prochaines semaines, le bureau propose de reporter cette élection à la prochaine séance. En effet, le nouveau règlement du Conseil communal, adopté en avril est en attente de l'approbation du canton, il ne peut donc pas être appliqué ce jour. L'ancien règlement avait une disposition de non rééligibilité qui a été abrogée dans le nouveau. Le fait de reporter cette élection permettra à des membres actuels de la commission de se représenter.

La proposition de reporter l'élection de la commission de gestion est acceptée à l'unanimité moins une abstention.

12. Election de la Commission de recours en matière fiscale

Mmes Patricia Delacombaz, Fanny Gaspoz et M. Marco Canuto se portent candidats et sont élus par acclamation.

13. Election de la Commission des espaces publics

M. Sébastien Heyraud, assermenté le 18 juin, M. Christian Muster, M. Damien Saugy, Mme Sabrina Guyaz, M. Stéphane Rollier se portent candidats et sont élus par acclamation.

14. Election des délégués de l'AIEE¹

M. Jean-Jacques Paltenghi se porte candidat et est élu par acclamation.

¹ Association Intercommunale pour l'Épuration des Eaux



CONSEIL COMMUNAL DE PENTHAZ LEGISLATURE 2026-2031

15. Election du délégué et de son suppléant à l'ASICoPe²

Mme Patrizia Di Lorenzo se présente comme déléguée et Mme Yasmine Métral se porte candidate comme suppléante. Elles sont élues par acclamation.

16. Election des délégués et du suppléant à l'ASIVenoge³

Mme Yasmine Métral et M. Dany Zimmermann se présentent comme délégués et Mme Patrizia Di Lorenzo se porte candidate comme suppléante. Ils sont élus par acclamation.

17. Election du délégué et de son suppléant à l'ASPIC⁴

Mme Viviane Muster se présente comme déléguée et M. Bruno Marro comme suppléant, ils sont élus par acclamation

18. Election du délégué et de son suppléant à l'AJERCO⁵

Mme Sophie Chappelier se présente comme déléguée et M. Dany Zimmermann se présente comme suppléant. Ils sont élus par acclamation.

19. Décision sur le mode de convocation (e-mail et/ou courrier postal)

Selon la législation en vigueur, les convocations du Conseil communal sont, par défaut, adressées par courrier postal. Toutefois par avec l'accord des Conseillers elles peuvent être transmises par courrier électronique.

Seule Mme Viviane Muster désire recevoir la convocation par courrier postal. Les autres Conseillers acceptent de recevoir la convocation par e-mail.

La Présidente remercie les Conseillers pour leur engagement et informe qu'un lien vers une formation en ligne destinée aux membres des conseils communaux, sera envoyé par e-mail prochainement. Elle invite les Conseillers à la suivre afin de se familiariser avec le fonctionnement d'un Conseil communal.

M. Philippe Tesse, Syndic, renouvelle ses félicitations à tous les membres du Conseil communal. Il informe de la nouvelle répartition des dicastères de chacun des Municipaux.

Mme Fanny Harnisch, s'occupera des sociétés locales, des manifestations, de la police des constructions, des domaines agricoles, des jardins familiaux, du triage forestier si M. Ph. Tesse est élu au sein de son comité directeur.

M. Thierry Buttin, s'occupera du patrimoine immobilier, des espaces publics, des routes et signalisation, de l'éclairage public, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de la mobilité.

² Association Scolaire Intercommunale de Cossonay-Penthaz

³ Association Scolaire Intercommunale de la Venoge

⁴ Association Intercommunale de la Piscine des Chavannes à Cossonay

⁵ Accueil de jour pour les enfants de la région de Cossonay



CONSEIL COMMUNAL DE PENTHAZ LEGISLATURE 2026-2031

M. Sébastien Durussel s'occupera des finances, de l'informatique, du social, de la santé, de l'intégration de la population étrangère, de la gestion des déchets et de la déchetterie.

M. Albert Emery, s'occupera des écoles, de l'accueil de jour, de la cantine scolaire, des patrouilleurs, de la paroisse, de la politique des aînés, de la voirie et des services techniques.

M. Philippe Tesse, Syndic, s'occupera de l'administration générale, de l'eau, des services industriels, du service défense incendie (SDIS), de la protection civile (ORPC) et de la police.

Il indique que des fonctions de représentation sont également à charge des Municipaux.

Mme la Présidente remercie la Municipalité et clôt la séance à 19h30.

Pour le Conseil communal :

La Présidente

La secrétaire

